

**Société Générale SCF**  
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2015  
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

**I. Prêts garantis. – Néant.**

**II. Expositions sur des personnes publiques**

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/06/2015	Provisions au 30/06/2015	Dont encours des créances douteuses au 30/06/2015
<b>France</b>			
Régions	921 482		
Départements	2 253 040		
Communes et Groupements de Communes	2 518 760		
Etablissements de Santé	1 565 362		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	720 783		
Expositions garanties par credit export	1 474 542		
Souverain	392 138		
Autres	220 181		
<b>Belgique</b>			
Régions	65 000		
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	36 200		
<b>Norvège</b>			
Expositions garanties par credit export	122 672		
<b>Allemagne</b>			
Expositions garanties par credit export	294 861		
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	183 307		
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	306 730		
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
<b>Total</b>	<b>11 367 659</b>		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/06/2015	Provisions au 30/06/2015	Dont encours des créances douteuses au 30/06/2015
France:			
Etablissements de Santé	81 714		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 30/06/2015	Prêts Nombres au 30/06/2015
0	127 202	41
1	205 342	76
2	421 939	47
3	256 464	78
4	482 779	100
5	466 102	97
6	1 035 118	114
7	564 294	58
8	720 074	100
9	714 780	117
10	619 667	99
11	536 065	61
12	277 826	44
13	399 922	62
14	645 307	95
15	675 959	80
16	235 439	35
17	119 366	12
18	229 056	22
19	359 824	48
20	619 309	63
21	421 516	49
22	169 004	26
23	199 464	20
24	284 964	24
25	152 893	20
26	142 953	11
27	169 900	10
28	42 175	4
29	11 378	1
30	0	0
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	6 328	1
35	0	0
36	55 250	3
37	0	0
38	0	0
39	0	0
40	0	0
<b>Total</b>	<b>11 367 659</b>	<b>1618</b>

**III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.**

#### IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 30/06/2015	Valeurs au 30/06/2015	Dépôts au 30/06/2015	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			220 680	A-1/P-1/F1
Total			<b>220 680</b>	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 30/06/2015	Valeurs au 30/06/2015	Dépôts au 30/06/2015
Disponible			5 680
< 1 an			215 000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
<b>Total</b>			<b>220 680</b>

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de Résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

## V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du deuxième trimestre annualisé (en %)
<b>France</b>			
Régions	-	926 933	0,00%
Départements	295	2 266 749	0,05%
Communes et Groupements de Communes	12 337	2 542 877	1,94%
Etablissements de Santé	-	1 601 563	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	-	720 301	0,00%
Expositions garanties par credit export	-	1 513 333	0,00%
Souverain	-	380 898	0,00%
Autres	-	221 042	0,00%
<b>Belgique</b>			
Régions	-	65 000	0,00%
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par credit export	-	33 254	0,00%
<b>Norvege</b>			
Expositions garanties par credit export	-	122 672	0,00%
<b>Germany</b>			
Expositions garanties par credit export	2 420	292 211	3,31%
<b>US</b>			
Expositions garanties par credit export	-	185 105	0,00%
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un souverain	-	306 730	0,00%
<b>Supra National</b>			
Expositions garanties par un supranational	-	292 600	0,00%
<b>Total</b>	<b>15 052</b>	<b>11 471 269</b>	<b>0,52%</b>

## VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 30 juin 2015 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 30/06/2015	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
<b>Taux fixe contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	7 715 000	100%	0%
<b>Taux fixe contre Libor USD 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	44 687	100%	0%
<b>Libor USD 3M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	414 342	100%	0%
<b>Euribor 6M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
<b>Taux structuré contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
<b>Total</b>	<b>8 344 879</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale. L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;

- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

<b>Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>Dont CT</b>	<b>Dont MT</b>	<b>Dont LT</b>
Jun 2015	-15.83	-15.83	0	0

## **VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours**

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 30 juin 2015, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 16 415 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier.